

Depuis quelques jours, des commerçants sont sollicités par une société pour la création d'un guide qui dit avoir été mandatée par la Ville de Lunel.

Régulièrement pendant l'année, les commerçants, artisans et entrepreneurs se voient proposer des encarts publicitaires dans différents supports de communication. Souvent les sociétés qui effectuent ce démarchage publicitaire se disent mandatées par la Ville de Lunel. Cette fois, les démarcheurs proposent une parution dans un guide de l'information sur Lunel.

Or, renseignements pris auprès de la CCI (Chambre des Commerces & de l'Industrie), la société n'est pas répertoriée : elle ne propose qu'une simple adresse mail pour traiter les dossiers. Pas d'identification réglementaire, de coordonnées téléphoniques ou encore d'adresse postale, les soit-disant commerciaux jouent sur l'urgence de la parution et un encart qui se libère au dernier moment. Proposant un rabais pour boucler le guide, ils font miroiter la très bonne affaire aux commerçants... De quoi mettre la puce à l'oreille des personnes ciblées.

Pour rappel, dans le cadre de publications pratiques, la Ville de Lunel collabore avec trois entreprises. Seul le groupe Bucerep, régie publicitaire, est chargé de démarcher des commerçants et entrepreneurs locaux dans le cadre d'une publication annuelle dans l'Agenda de la Ville. Concernant les grands affichages, le référent à l'heure d'aujourd'hui est Clear Channel. Quant au plan de ville, sachez que c'est JFK Éditions qui en a la charge.

Ces sociétés sont les seules mandatées par la Ville de Lunel pour proposer aux artisans, commerçants et entrepreneurs de participer aux différents supports de communication dont elles ont la charge. Si toute autre entreprise vous démarché en se faisant passer par la Ville de Lunel, n'hésitez pas à prendre contact avec son service communication.

